

Kinshasa, le 03 mai 2016

**Au Président du Comité Exécutif
ITIE RDC**

Kinshasa/Gombe

Concerne : Convocation de la réunion extraordinaire du Comité Exécutif.-

Monsieur le Président,

Le collège des entreprises s'est réuni ce mercredi 03 mai 2017 pour examiner la situation actuelle de dysfonctionnement de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.

Il vous souviendra que depuis plus d'une année, le Collège des Entreprises, en plus de dénoncer les problèmes organisationnels, décisionnels, d'engagements financiers et relationnels qui minent la mise en œuvre du processus, avait proposé des mesures correctives nécessaires dont certaines ont abouti notamment à la mise en place de la commission des réformes, de l'audit financier et organisationnel du Secrétariat Technique.

Le Collège des entreprises prend acte de la correspondance de M. le Coordonnateur N°100/COORD/ITIE-RDC/ST/NG/2017 du 18 avril 2017 et s'étonne de la mise en cause sans réserve du Comité Exécutif dans le dysfonctionnement dénoncé.

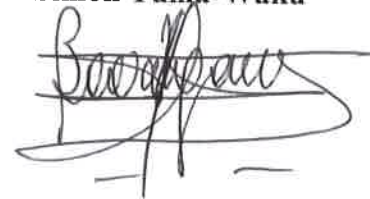
Le Collège des entreprises relève une fois de plus qu'une lecture partielle, inexacte et personnelle du Secrétaire du Comité Exécutif ait fait l'objet d'une large diffusion en dehors du Comité Exécutif et à l'International sans avoir été préalablement débattu par les membres du Groupe Multipartite.

Aussi le Collège des Entreprises exige, toutes affaires cessantes, la convocation d'une réunion extraordinaire avant l'organisation de toute activité de quelque nature que ce soit de mise en œuvre de l'ITIE en RDC pour débattre de ces problèmes et prendre des décisions idoines. La suspension des activités concerne également l'atelier projeté la semaine prochaine à Lubumbashi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour le Collège des Entreprises

Simon Tuma-Waku



- C.I. : - Membres du Comité Exécutif (Tous)
- Coordonnateur de l'ITIE-RDC